



LA LUCARNE

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol XIII, numéro 3

Automne 1993



Lévis, Lauzon, Saint-David

(Région à découvrir lors de notre congrès)

Patrimoine et paysage

La situation du patrimoine architectural est toujours préoccupante. Malgré des signaux parfois encourageants, notre vigilance ne doit pas cesser. Il arrive aussi que la sauvegarde d'éléments patrimoniaux coïncide avec la conservation de sites naturels ou de paysages exceptionnels. Semblable situation se présente sur la rive sud de Québec où se déroulera notre prochain congrès.

À la limite de Lévis-Lauzon et de Beaumont, une maison de pierre remarquable, située dans un environnement exceptionnel, est en péril. Vous direz : une autre maison menacée... rien de neuf. Mais celle-ci possède quelque chose de si précieux par le mariage heureux de l'architecture et du paysage qu'elle mérite la plus grande attention.

Située en bordure d'une forêt qui la sépare du fleuve et au bout d'un long chemin qui joint la route 132, elle est à la fois unique et représentative de la première occupation du territoire dans la vallée du Saint-Laurent. De la route, la vue embrasse les champs et la forêt, le fleuve, l'île d'Orléans et les Laurentides à l'horizon. Il faut préserver à jamais la beauté de ce site car le développement résidentiel à haute densité nous a déjà privés de plusieurs perspectives intéressantes sur le fleuve.

Mais voilà, ce site appartient à la pétrolière Irving qui désire s'en départir à un prix qui découragera même un acheteur fortuné. Le terrain serait voué à un développement résidentiel, évidemment de haut de gamme.

Des citoyens éclairés, dont l'historien Michel Lessard, ont déjà forcé le propriétaire à barricader la maison inoccupée; ils font maintenant pression pour que la municipalité se porte acquéreur du site. D'autres pressions devront sûrement être faites auprès de la municipalité de Lévis et du Ministère de la culture afin de garder ce site intact pour les générations futures.

Nous vous invitons donc à voir ce bâtiment remarquable et beaucoup d'autres à l'occasion de notre congrès annuel qui se déroulera en fin de septembre dans cette région au patrimoine riche et diversifié.

Clément Locat



Photo de la page couverture

Maison Paquet, vers 1885

Cette superbe résidence, située rue Guénette, à Lévis, est de style néo-renaissance, à toit Mansart.

La **Lucarne** est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Le siège social de l'APMAQ est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56^e avenue, Lachine (Québec) H8T 3B8, tél. : (514) 634-4246.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans **LA LUCARNE** à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction est composé de *Gisèle Monarque et Pauline Amesse*.

Les collaborateurs pour ce numéro : *Jean-Pierre Boivin, Michel Lessard, Clément Locat et Jean-Melville Rousseau*.

Composition et montage : *Pauline Amesse*

Imprimeur : *Imprimerie des Éditions Vaudreuil inc.*

Diffusion : *Traitement Postal 2000*

Dépôt légal :
ISSN 0711-3285
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

Le courrier	3
De la chandelle à l'électricité	4
Les lustres	6
Ma bibliothèque	7
Lévis, ville du XIX ^e siècle	8
Les conseils de Jean	10
Nos sections régionales	11
Carrefour des petites annonces	12
En bref	13
Les activités	14
Le CONGRÈS	15
L'agenda du congrès	16

Thème de ce numéro :
L'éclairage de nos maisons anciennes



«Le Rosier»

Lévis, août 1993

J'ai bien reçu ma carte de membre et je vous en remercie. Vous trouverez, tel que demandé, une photo de notre maison. Celle-ci fut construite un peu avant le début du siècle. De style Néo-Queen-Ann, elle a été qualifiée de valeur exceptionnelle pour le patrimoine du Vieux-Lévis lors d'une évaluation des biens du patrimoine en 1992.

Au début de septembre, nous ouvrons un gîte touristique «Le Rosier» et il nous ferait plaisir d'offrir de l'hébergement aux membres de l'Association, s'il venait à vous manquer des lits. Nous serions même disposés à faire visiter notre maison ... lors de votre visite. Celle-ci est située sur le cap au bord du fleuve Saint-Laurent, à deux minutes du chantier maritime que vous avez l'intention de visiter. De la terrasse, nous voyons d'un côté le chantier maritime, en face, de l'autre côté du fleuve, nous pouvons admirer la chute Montmorency et l'Île d'Orléans.

Notre maison, tel qu'en témoigne une plaque commémorative apposée à sa porte, fut le premier siège social de la compagnie «La Laurentienne Assurance-vie». Elle possède une histoire très intéressante qui ne manquerait pas d'intéresser les membres de l'Association.

Au plaisir de se connaître lors du congrès, en septembre, je vous prie d'agréer l'expression de mes bons sentiments.

Nicole Picard
473 Saint-Joseph, Lévis
(418) 833-6233



Saint-Hippolyte, août 1993

Gros merci aux amis Brunet!

Un soleil radieux, un site charmant, des hôtes parfaits... le décapage lui-même nous est devenu sympathique!

Peu nombreux mais très attentifs (on en a même vus qui prenaient des notes), Roch Brunet nous a généreusement fait partager sa vaste expérience du décapage et de la finition du bois. Nous savons en outre, maintenant, que l'outil le plus important pour ce genre de travail c'est... **la patience!**

Personnellement, j'ai aussi eu le plaisir de découvrir leur merveilleuse maison : ravissement, admiration, inspiration sont les sentiments qu'elle inspire chez moi. Bravo, Lise et Roch, et encore merci.

Christiane Dagenais

Le courrier



Vaudreuil, juillet 1993

Eh oui! nous avons enfin aménagé dans notre maison; elle est maintenant complètement restaurée et nous sommes très heureux du résultat.

Je voudrais donc profiter de ce courrier pour remercier M.Yves Gravel, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, maître d'oeuvre de cette réalisation. Vous savez sans doute comment il est difficile de «dénicher» la perle rare dans ce domaine, la personne à qui l'on peut faire confiance.

Je peux vous affirmer, preuve à l'appui, que Yves Gravel est la personne toute désignée. À la compétence, il joint l'honnêteté et la discipline. Toujours fidèle au poste, beau temps mauvais temps, il travaille de concert avec ses clients dans le respect du patrimoine architectural, réalisant les compromis nécessaires au confort d'aujourd'hui.

Enfin, je le recommande sans réserve à tous les membres de l'APMAQ qui sont à la recherche d'un artisan qui a fait ses preuves.

Clovis Monarque



La Fascine, Saint-Michel-de-Bellechasse

C'est avec enthousiasme que je vous envoie mon adhésion. Je trouve que votre association est très intéressante et votre bulletin de liaison plein de suggestions très à propos pour les propriétaires de vieilles maisons.

Nous sommes propriétaires d'une maison qui date de 1910, de courant cubique avec cuisine d'été attenante, toit à quatre versants, fausse cheminée; une galerie en fait le tour sur trois côtés.

Lorsque nous en avons pris possession, elle était abandonnée depuis 2 ans 1/2 et nous avons eu droit à toutes les surprises qui vont avec.

Maintenant la majeure partie des rénovations ont été effectuées en respectant le plus possible son cachet original et depuis 6 ans nous avons ouvert la maison aux visiteurs en offrant le coucher-déjeuner (formule gîte du passant).

Félicitations!

Christine Boutin

P.S. - Sur les rives du Saint-Laurent, on retrouvait trois sortes de pêche à l'anguille: la pêche à port fixe, la pêche à port flottant et la pêche à la fascine; celle-ci était faite de branches d'aulnes.

De la chandelle à l'électricité

par **Hélène Deslauriers et François Varin**

Respectivement archéologue et architecte en restauration à la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine. [Article paru dans *Continuité* - hiver 1986]

La lampe halogène, cet éclairage ultra-moderne, a derrière elle de nombreux ancêtres. Peut-être pourriez-vous en découvrir des vestiges chez vous?

Aujourd'hui, il suffit d'appuyer sur un bouton pour avoir instantanément de la lumière, et on oublie qu'il y a à peine cent ans que l'électricité existe au pays. Autrefois, l'éclairage requérait toute une série de gestes, tout un rituel auquel il fallait penser constamment et consacrer chaque jour un certain temps. Dans un pays comme le nôtre, où l'hiver dure de longs mois, suppléer à la lumière du jour était vital.

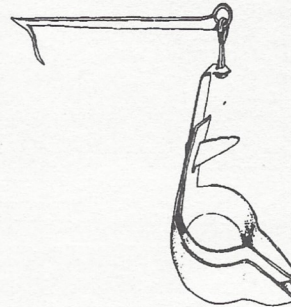
Jusqu'à l'apparition de l'électricité, le feu, avec tous les inconvénients et les dangers qu'il comporte, est demeuré la seule source de lumière artificielle. Toute la question était de trouver le produit inflammable le plus sécuritaire et le moyen le plus efficace d'en prolonger la combustion. Mais avant tout, l'utilisation du feu demandait qu'on eût les moyens de le produire. Il y a loin des batte-feu de fer forgé, des allumettes au chlorate de potassium qu'il fallait tremper dans l'acide sulfurique dont se servaient nos ancêtres, aux briquets jetables d'aujourd'hui. Les dispositifs d'éclairage, en raison de la nature même des combustibles, étaient le plus souvent très simples, voire rudimentaires; les dispositifs fixes étaient d'ailleurs assez rares. Le système d'éclairage central n'est apparu qu'avec le gaz.

Les premiers moyens d'éclairage

Le bout de bois, résineux ou trempé dans un produit inflammable, a été le premier moyen d'éclairage qu'on ait pu manipuler. On le fixait dans des pinces de métal qu'on disposait sur les meubles ou qu'on accrochait aux murs. Cette méthode ne semble pas avoir connu un grand succès au pays.

La chandelle a sans aucun doute été un des moyens d'éclairage les plus utilisés au Québec. Au XVIII^e siècle, on fournissait aux soldats britanniques casernés au Québec une livre de chandelles par semaine pour une chambrée de 12 à 17 hommes. La présence de chandeliers dans les dépôts archéologiques du XIX^e siècle confirme l'utilisation de chandelles à cette époque, tant chez les gens aisés que dans les maisons des moins biens nantis. Si les chandelles se ressemblent toutes, les supports affectent les formes les plus diverses. Certains plafonniers prennent parfois des allures grandioses. Les bougeoirs, avec leur poignée permettant de les déplacer d'une pièce à l'autre, étaient les plus utilisés.

Pendant des siècles, on s'est aussi beaucoup servi, partout dans le monde, des lampes à l'huile comme moyen d'éclairage. Ces lampes consistaient en un godet, de céramique ou de métal, rempli d'un combustible liquide ou semi-liquide dans lequel trempe une mèche. On utilisait comme combustible des



1. La lampe de «charaille» ou de «chaleuil», communément appelée «bec de corbeau», constitue avec la chandelle le mode d'éclairage le plus commun au Québec jusqu'au début du XIX^e siècle.

(Photo: Parcs Canada)

graisses ou des huiles animales (gras de mouton, huile de poisson) et végétales (huile d'olive ou de palme). Les lampes «bec de corbeau», très courantes au Québec, étaient munies de crochets et suspendues aux murs, aux portes ou aux plafonds. On les disait cependant malpropres et inefficaces, comme d'ailleurs la plupart des lampes à l'huile rudimentaires du XVIII^e et du début du XIX^e siècle (ill.1). En effet, elles dégageaient beaucoup de fumée et une odeur désagréable.

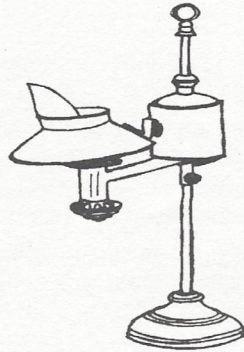
L'huile de baleine semble avoir dominé le marché des combustibles du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, entraînant un commerce comparable à celui du pétrole aujourd'hui. La présence de baleiniers basques au XVI^e siècle dans les eaux du Labrador ne se justifie que par l'importance de ce marché. Il semble toutefois que ni sous le régime français, ni plus tard sous l'occupation anglaise, l'huile de baleine ait été beaucoup utilisée chez nous. On utilisait plutôt la chandelle et le gras animal.

Le besoin d'améliorer les lampes à l'huile a donné naissance aux lampes à mèche verticale. Celles-ci sont composées d'un contenant fermé (généralement en verre ou en métal) pour le combustible et de tubes ou de dispositifs métalliques dans lesquels s'insère une mèche, qui permet à la flamme de rejoindre le combustible et ainsi assurer un éclairage prolongé. On attribue à un dénommé Ami Argand l'invention de ce système breveté en 1784 (ill.2).

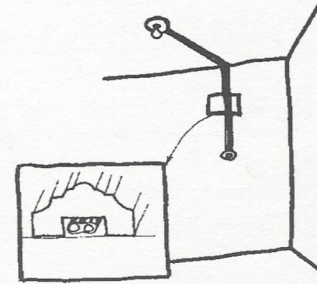
En même temps qu'on améliorait les techniques de combustion, diverses expériences étaient tentées afin de trouver des produits combustibles plus efficaces. Ainsi, vers le milieu du XIX^e siècle, avec la montée du prix de l'huile de baleine, on a vu apparaître sur les marchés américains et européens de nouveaux produits, dont un dangereux mélange d'alcool et de térébenthine qui donnait une lumière très brillante mais pouvait provoquer des accidents dévastateurs.

On a aussi essayé de rendre les lampes plus pratiques et de les adapter à plusieurs combustibles, d'utiliser des combustibles sous pression, d'augmenter la portée lumineuse des lampes par l'ajout de réflecteurs ou d'abat-jour. Cependant

tous les systèmes restaient relativement simples et de portée limitée puisqu'on les voulait transportables et facilement accessibles pour les allumer ou les remplir. Il s'agissait généralement de lampes de table et rarement encore d'appareils suspendus.



2. Lampes à mèche verticale. Procédé mis au point par A. Argand à la fin du XVIII^e siècle. Une série de vis permet d'élever la mèche ou de contrôler le débit du combustible. Contrairement aux lampes plus récentes, ce dispositif ne requiert pas de globe transparent. (Dessin: F. Varin)



3. Le fil qui alimente le plafonnier est caché par une moulure de bois évidée à cette fin. On peut faire exécuter ces moulures par un menuisier artisan, en les choisissant pour qu'elles servent également de décoration. (Dessin: F. Varin)

Du kérosène à l'électricité

La révolution la plus spectaculaire (avant la venue de l'électricité bien sûr) dans le domaine de l'éclairage au Canada a été causée par la découverte du kérosène. Vers 1846, un savant de la Nouvelle-Écosse, Abraham Gesner, mettait au point un procédé de distillation de la houille (charbon de terre). Le combustible ainsi obtenu était sécuritaire, très efficace et peu dispendieux. Mais c'est un Américain qui a obtenu, en 1850, le premier brevet pour le kérosène. En plus de fournir une lumière très brillante, ce combustible brûlait moins rapidement.

La forme des lampes, quant à elle, ne variait guère; la réelle différence tenait dans les brûleurs qu'on adaptait aux lampes déjà existantes. Ainsi les lampes qu'on trouve de nos jours chez les antiquaires et qu'on appelle à tort «lampes à l'huile», sont en fait des lampes au kérosène qui ont envahi le marché à partir de 1860.

Le kérosène a été si populaire au Canada qu'il a relégué le gaz au second plan pour l'éclairage intérieur. En Europe et aux États-Unis, le système central alimenté au gaz a été en utilisation dans les rues et dans les maisons dès le début du XIX^e siècle. Des recherches archéologiques ont prouvé qu'à Québec, les occupants de la redoute Dauphine jouissaient d'un tel système après 1850.

Comme le gaz permettait l'installation de réseaux desservant plusieurs pièces, on a vu apparaître des luminaires fixes et des plafonniers à allumage «automatique». On peut trouver à l'occasion des vestiges de ces systèmes : anciens becs de gaz, circuits d'alimentation, etc. Mais presque aussitôt, vers 1880, l'électricité a fait son apparition et est venue transformer en profondeur le mode de vie des gens. Rapidement les maisons sont dotées de systèmes complets assurant l'éclairage, et plus tard le chauffage des demeures. Les lampes au kérosène sont vite remplacées par de petites ampoules plus efficaces et plus pratiques. À partir de ce moment, les appareils d'éclairage se sont de plus en plus diversifiés : lampes sur pied, lampes de table, appliques murales et plafonniers.

Les travaux de restauration

Au moment d'entreprendre des travaux, il convient de procéder à des investigations pour déceler les indices de l'aménagement d'origine et des transformations survenues. Cette analyse permet parfois de retrouver des vestiges des vieux systèmes d'éclairage qu'on peut aisément nettoyer et laisser apparents. En effet, l'éclairage fait partie de l'histoire d'un bâtiment. Si on a le souci de mettre en valeur le caractère d'une pièce et d'y recréer l'ambiance initiale, cette recherche préalable peut

donner de précieux renseignements pour choisir les appareils d'éclairage et trouver la meilleure façon de distribuer le réseau électrique.

Avant de procéder au choix de luminaires, il faut se poser quelques questions. Désire-t-on recréer une intensité lumineuse semblable à celle d'origine? Si oui, l'usage auquel une pièce est destinée s'accorde-t-il à ce degré d'éclairage et n'amènera-t-il pas à travestir les appareils d'origine? Dans ce cas, peut-être vaut-il mieux opter pour des modèles contemporains. Si l'on veut s'en tenir aux lampes de facture ancienne, les antiquaires en offrent à des prix très concurrentiels comparativement aux prix de luminaires contemporains et de copies. De plus, l'achat de lampes anciennes favorise la récupération d'objets probablement utilisés auparavant chez nous. Si l'on préfère des copies, certains manufacturiers canadiens et américains se spécialisent dans les copies d'appareils d'éclairage anciens et offrent un choix vraiment impressionnant.

Les types de luminaires

Les luminaires se regroupent en trois grandes catégories : plafonniers, appliques murales, et lampes de table et sur pied. Ces trois types possèdent chacun des avantages qui leur sont propres.

Les plafonniers conviennent bien aux pièces aux plafonds hauts où le décor original prévoyait souvent ce genre d'installation. Ainsi les pièces richement ornementées de l'époque victorienne possèdent, au centre du plafond, des rosaces ou des médaillons à motifs moulurés avec au milieu une surface plane pour recevoir un luminaire du genre chandelier. Lors d'une restauration, la réinstallation d'un plafonnier ou d'une suspension s'impose si l'on veut tirer avantage de ce décor.

L'installation d'une suspension qui permet d'ajuster la lampe à la hauteur voulue donne pour sa part la possibilité de modifier le rayonnement du luminaire. L'addition d'appliques murales permet d'éclairer les coins sombres et procure un arrangement lumineux particulièrement satisfaisant.

Les appliques murales sont spécialement appropriées quant un plafond trop bas empêche l'installation d'un plafonnier. Les appliques étant situées à la hauteur des yeux, elles font partie intégrante de l'aménagement et contribuent largement à l'ornementation d'une pièce. Comme elles sont le plus souvent dotées d'un interrupteur, cela évite d'avoir à installer des commutateurs au murs.

De la chandelle à l'électricité

(suite de la page 5)

Les lampes de table et les lampes sur pied constituent une troisième catégorie, dont la caractéristique essentielle est la flexibilité : on peut, par exemple, changer à volonté l'inclinaison et l'orientation de l'abat-jour. Dans le choix du modèle on doit tenir compte du caractère et des autres éléments décoratifs de la pièce; quant à l'emplacement de la lampe, il est fonction de l'ensemble des éléments de décoration qu'il faut toutefois se garder d'éclairer avec trop d'insistance.

L'alimentation électrique

On a tout intérêt à profiter des travaux de restauration pour rénover ou améliorer un système électrique dont la désuétude pourrait causer des courts-circuits, ou même être à l'origine d'incendies.

Premièrement, les entrées électriques doivent être adéquates. Il faut souvent installer des nouveaux circuits d'alimentation pour avoir un réseau fiable, capable de supporter tous les appareils électriques. Il est d'ailleurs avisé de faire vérifier son réseau par un électricien et de s'assurer que les circuits sont en nombre suffisant.

Quant vient le temps de faire courir les fils électriques, on devrait profiter des boiseries et des moulures en place afin de les dissimuler le plus possible. Pour alimenter un plafonnier, on peut soit faire passer le fil dans le mur et dans l'entre-plafond ou faire courir le fil sur le mur et le plafond en le protégeant et en le cachant au moyen d'une moulure de bois évidée à cette fin. (ill.3). Les appliques murales peuvent aussi être alimentées en faisant sortir le fil du mur directement derrière l'applique, ou

en utilisant un fil extérieur caché par une moulure de bois évidée. De même, plutôt que de faire courir un fil électrique librement au bas d'un mur, il est préférable de l'intégrer à la plinthe, qui aura été évidée à cet effet.

Soulignons encore que l'éclairage extérieur d'une maison devrait également faire preuve d'un respect du caractère et du système du bâtiment : l'installation de luminaires dont le style s'accorde à celui du bâtiment est préférable à l'installation d'une sentinelle anonyme et éblouissante. Les gravures et les photographies anciennes peuvent aider au choix du luminaire.

Enfin, des normes d'éclairage existent pour qui se soucie du niveau idéal d'éclairage selon la fonction ou l'utilisation d'un espace; on pourra consulter les professionnels du métier ou des traités pour en savoir davantage.

Terminons en souhaitant que les propriétaires et les restaurateurs seront assez avisés pour tirer parti des détails architecturaux existants ainsi que des indices et des traces de l'ancien système d'éclairage. La restauration des espaces intérieurs devrait toujours révéler la personnalité et les caractéristiques uniques de la propriété.

Bibliographie

- Myers, D.P. **Gaslighting in America, A Guide for Historic Preservation**, Heritage Conservation & Recreation Service, Washington, D.C. 1978, 279 pages.
- Russell, L.S. **Heritage of Light**, University of Toronto Press, 1968, 344 pages.
- Woodhead, E.I. et al. **Appareils d'éclairage, Collection de référence nationale**, Parcs Canada, Ottawa, 1984, 103 pages.

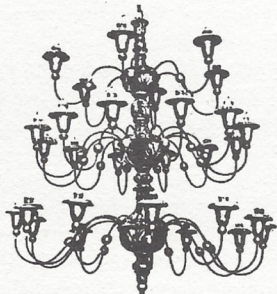
Les lustres

par Gisèle Monarque

Je n'ai pu résister à la tentation de vous présenter ces quelques lustres, qui ont fait le bonheur de nos ancêtres...durant "quelques lustres".

L'éclairage à la chandelle produisait une clarté très spéciale où le jeu des ombres et des lumières semblait chanter et cet éclairage n'avait rien de comparable avec celui que l'on connaît de nos jours.

Lustre à trois rangées de branches. Début XIX^e s.

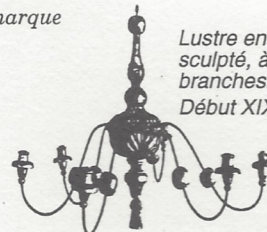


42 LUSTRE À TROIS RANGÉES DE BRANCHES
"1810-1830" S.
LUSTRE-TREND CHANDELIER. EARLY 19th C.

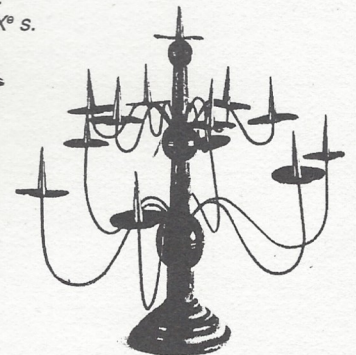
Lustre en bois, de l'ancienne église de Longueuil. Début XIX^e s.



Lustre en bois sculpté, à six branches. Début XIX^e s.

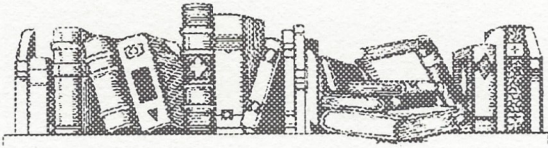


56 LUSTRE EN BOIS SCULPTÉ À SIX BRANCHES
"1810-1830" S.
CARVED WOODEN CHANDELIER, WITH SIX BRANCHES. EARLY 19th C.



Chandelier rustique en bois tourné, à douze branches. Fin XVIII^e s.

Référence bibliographique : Les meubles anciens du Canada Français, Jean Palardy, (1963) Éditions Pierre Tisseyre (1971) pp. 341/342/344 et 345.



Ma bibliothèque

par Gisèle Monarque

J'ai choisi de vous présenter quelques "bibles", des classiques, des ouvrages indispensables qui, s'ils ne sont pas de "facture récente", demeurent selon moi, toujours d'actualité.

Ces ouvrages parlent de l'éclairage de nos chères vieilles maisons bien sûr, mais également de tout ce qui les touche de près : évolution des styles, techniques de restauration, meubles anciens et inventaires d'actes notariés nous énumérant en détail l'intérieur des maisons depuis le début de la Nouvelle-France. Voici donc quelques titres.

La maison traditionnelle au Québec par Michel Lessard et Gilles Villandré aux Éditions de l'homme (1974) 493 pages.

Ce livre sur l'inventaire et la restauration de nos maisons traditionnelles résulte d'une étroite collaboration entre artisans, propriétaires, spécialistes et amateurs d'architecture domestique.

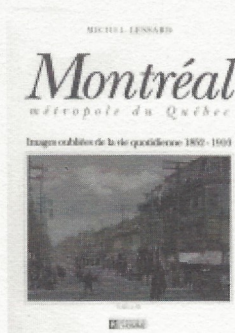
Encyclopédie de la maison Québécoise par Michel Lessard et Huguette Marquis aux Éditions de l'homme (1972) 727 pages.

Cet ouvrage nous montre l'évolution de notre habitat au cours de ces trois siècles et demi de notre histoire et nous fait comprendre un peu mieux l'ingéniosité et la débrouillardise du peuple québécois. Deux autres titres :

Montréal, métropole du Québec, images oubliées de la vie quotidienne, Michel Lessard, 1852-1910, aux Éditions de l'homme, 1992, 303 p.

Québec, ville du patrimoine mondial, image oubliées de la vie quotidienne, Michel Lessard, 1858-1914, toujours aux Éditions de l'homme, 1992, 256 p.

N.B. — M. Lessard collabore étroitement à l'organisation de notre prochain congrès; comme il s'agit d'un événement tout à fait spécial et qu'il sera des nôtres, il se fera un plaisir d'autographier ou de dédicacer chacun de ses livres que nous avons déjà en notre possession.



L'architecture en Nouvelle-France par Gérard Morisset, Québec (1949). Réédition du Pélican (1980) 150 pages - nombreuses gravures.

Un très beau livre qui nous aide à connaître, comprendre et aimer l'architecture, surtout cette architecture honnête, simple et sensible que nous ont léguée les anciens.

Comment restaurer une maison traditionnelle par Georges Leonidoff, Vianney Guindon et Paul Gagnon, Ministère des Affaires Culturelles (1983) 144 p.

Dans ce volume écrit en collaboration, trois spécialistes de l'architecture communiquent leur expérience et le résultat de leurs recherches dans la restauration des bâtiments anciens du Québec.

La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles, par Robert-Lionel Séguin, Montréal et Paris, Éditions Fides 1967, 701 p.

(Les pages 344 et suivantes traitent de luminaires). Tous les livres écrits par M. Séguin, sont très intéressants, ils démontrent que les archives notariales révèlent plusieurs aspects inconnus de la vie quotidienne d'antan.

Les objets familiers de nos ancêtres par Nicole Genêt, Luce Vermette et Louise Décarie-Audet aux Éditions de l'homme.

Ce recueil traite du mobilier, du luminaire, du linge de table et de lit, faisant partie de l'aménagement intérieur de la maison à cette époque. Trois cents photographies et dessins accompagnent le texte pour en faciliter la compréhension.

Le grand livre des antiquités par Jean & Elizabeth Smith, Éditions de l'homme (1976) 220 p. (Voir spécialement pp. 204 à 210 - appareils d'éclairage).

Ce livre agréablement illustré pourra vous aider à faire un choix plus éclairé.

Les meubles anciens du Canada Français par Jean Palardy aux Éditions Pierre Tisseyre, 1971, 411 pages.

Cet ouvrage sur le mobilier canadien est la première étude complète publiée à ce sujet.

Lévis, ville du XIX^e siècle

par Michel Lessard, historien



Érigée dès le début du XVIII^e siècle, cette maison de la rue Saint-Joseph à Lauzon, est l'une des plus anciennes de la Rive-Sud.

Lévis, ville implantée sur le cap juste en face de Québec, la capitale appartenant au XIX^e siècle.

Cette agglomération de 40 000 habitants, regroupant depuis un an les anciennes cités de Lauzon et de Saint-David de l'Auberivière, s'est véritablement constituée pendant l'ère victorienne.

Bien sûr, Lauzon formait un bon village au XVIII^e siècle, mais l'arrivée sur la rive sud du chemin de fer, en 1854, la seule façon d'atteindre Québec par train pour quelques décennies en empruntant un traversier, va stimuler le développement de la paroisse fondée par Monseigneur Joseph Déziel quelques années plus tôt.

Le développement commercial et industriel autour de ce pôle économique, l'implantation d'institutions d'enseignement vite réputées modèlent tranquillement un chef-lieu régional.

L'avènement du style victorien

Vers 1870, le paysage bâti du grand Lévis se compose de maisons bourgeoises bien inscrites dans l'éclectisme victorien, d'un grand nombre de résidences de travailleurs mobilisés par la construction navale sur les berges et de bonnes maisons de ferme approvisionnant un marché agricole élargi à la capitale.

Sur le plan de l'architecture domestique de Lévis, on retrouve donc aujourd'hui quelques maisons traditionnelles d'esprit français appartenant au XVIII^e siècle qui ont traversé le temps non sans avoir subi de sérieuses modifications.

Toutes sont d'anciennes maisons de ferme en bois ou en pierre, avec les caractéristiques que l'on connaît. Les maisons Guay, Plante, Tardif appartiennent à cette catégorie. La maison Davie, implantée sur les berges vers 1830 s'inspire de la tradition française des maisons à quatre versants mais celle-ci fut repensée pour servir les besoins d'une résidence bourgeoise pittoresque.

Les divers styles architecturaux

Le paysage bâti lévisien regroupe aussi un grand nombre de maisons relevant de l'héritage néo-classique, des bâtiments de style québécois caractérisés par une ligne du toit en accent circonflexe, une forte projection des larmiers au delà de l'aplomb des murs, une longue galerie dans la devanture, un fort dégagement des carrés du sol et une animation des façades symétriques autour d'un riche portail central.



Rare exemples de maisons de conception québécoise jumelées, rue Saint-Joseph à Lauzon.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la brique est à la mode; c'est en brique beige d'Écosse et en brique rouge de fabrication régionale qu'on élèvera ces maisons, ou encore, plus fréquemment, en pièce sur pièce lambrissé en bardeau, en planche verticale, en planche à clin et en planche à feuillure. Les maisons de bois ont généralement subi des changements de revêtement et plusieurs altérations, mais il demeure d'heureux spécimens notamment sur la rue Saint-Joseph à Lauzon. Celles en brique ont gardé fière allure et une fraîcheur émouvante.

Dans le même axe stylistique, il faut intégrer les cottages Regency qui furent assez nombreux et dont on conserve d'éloquents spécimens.

Enfin, le paysage construit de Lévis se compose de toutes les formes de maison inscrites dans la mode éclectique et pittoresque de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, dans ce qu'on appelle l'architecture victorienne. Cela se comprend bien lorsqu'on sait que la ville s'est faite dans cette période.

Lévis rassemble à peu près tous les styles et tous les modèles de maisons dont les catalogues étatsuniens faisaient la promotion entre 1850 et 1914 : des néo-gothiques exceptionnelles telle la maison Alphonse-Desjardins, des maisons second-empire surmontées d'une tour néo-rennaissance, des dizaines de maisons à toit Mansart, des cottages à l'italienne, des constructions multi-styles à couper le souffle par l'opulence de leur décor.



Une des très belles maisons du rang Trait-Carré à Saint-Henri.



Bel exemple de style néo-Queen Anne: le château Boisvert de Saint-David-de-l'Auberivière.

Le Vieux-Lévis, le carré Déziel, les rues Fraser, Déziel, Guénette, Wolfe, des rues-spectacles, offrent un échantillon sans pareil d'un temps fertile et rempli de fantaisie de notre passé architectural qui mérite d'être réhabilité.

C'est dans ce renouvellement technique et stylistique que nos prédécesseurs sont entrés dans les temps modernes : des formes nouvelles mais aussi des maisons repensées au niveau du plan, repensées pour satisfaire un nouvel art de vivre, intégrant mille commodités aujourd'hui amusantes à connaître.

Enfin Lévis conserve un bon répertoire de maisons minimalistes; ces constructions géométriques plutôt carrées, sans décor, plusieurs à deux logements jumelés ou à trois logements superposés, inscrits depuis 1860 dans le cheminement fonctionnaliste de l'ère industrielle.

Lévis vous invite à la redéfinition du patrimoine architectural et à un élargissement du sens de la maison ancienne au Québec.

Les conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ingénieur



Cher Jean; — Quelle est l'origine des maisons à pignon de pierre qui se prolonge en coupe-feu au-dessus du toit en bardeaux? *D.R. Montréal.*

Cher D.R.; — Au début de la colonie, les maisons étaient en bois, au toit à deux eaux en bardeaux de cèdre, à âtres ouverts, éclairées à la chandelle ou l'huile à lampe, toutes collées ensemble à l'intérieur des murs de fortifications. Elles étaient trop souvent la proie de conflagrations. Ailleurs, les maisons étaient espacées et sans ce risque.

L'Encyclopédie de la maison québécoise (Michel Lessard, aux Éditions de l'Homme -photo page 246), nous apprend que ce type de maison était une "mode" de la fin du XVIII^e et du premier quart du XIX^e siècle. On traite d'une **ordonnance de 1721** (pages 491 à 538) pour les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal du gouverneur français, le but étant d'enrayer la propagation des incendies. On y décréta aussi que les bardeaux devaient être en tôle "à la canadienne", les fenêtres munies de volets de fer, et le mur-pignon destiné à devenir mitoyen ne devait avoir aucune ouverture. Augmentation des coûts de construction.

Après 1760, les anglais n'y changèrent rien. La loi tomba en désuétude vers 1840 quant on bâtit tout en pierre et qu'on se munit de «pompe à stîme».

En dehors des villes, ce type de maison spendieux, sans nécessité légale est presque inexistant. On dénombre toutefois la maison de Lotbinière (p. 246) et l'Hôtel Dragon à Saint-Denis-sur-Richelieu, tous deux avec fenêtres dans le mur-pignon, contrairement à l'ordonnance; on en trouve d'autres à La Pérade, Deschambault et Lévis, sans oublier la maison Monarque à Vaudreuil.



Hôtel Dragon, Saint-Denis-sur-Richelieu

Cher Jean; — Parlez-nous de moulures anciennes, s.v.p. *J.L., Chicoutimi*

Chère J.L.; — Vers 1955, existe au coeur du Vieux-Montréal un quadrilatère homogène de bâtiments commerciaux à lucarnes de trois étages en pierre de taille, bordé par les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Craig (aujourd'hui Saint-Antoine) et Saint-Gabriel (aujourd'hui Allée des Huissiers), traversé en biais par la rue Saint-Jacques Est, le tout sillonné de tramways électriques non polluants mais bruyants. On y trouve des bureaux d'importateurs, d'avocats (dont celui de mon beau-père, Me William Paradis et sa compagnie Oremont Mines) et du Geological Survey (où mon grand-père Omer Sénécal décrocha un emploi en 1883). Les voyageurs et les équipages du port de mer débarquent aux hôtels de France et de Saint-Gabriel, bâtis dit-on au temps de **Louis XIV**, donc aux moulures anciennes.

Ces hôtels font face au Champ-de-Mars, tout en macadam, où le régiment d'occupation parade. La caserne est au nord de la rue Craig qui s'étend jusqu'à la rue Vitruve. Au sud de la rue Notre-Dame se trouve une série de vieilles maisons dont la partie originelle dudit Château de Ramezay. Tous ces immeubles semblent là pour l'éternité, "taken for granted", surtout que nos dirigeants sont des septuagénaires traditionalistes (Louis Saint-Laurent, Maurice Duplessis, Camilien Houde, Savignac...).

Voilà que des jeunes dans la trentaine avancée (Pierre Trudeau, René Lévesque, Pierre Desmarais I, Jacques Hébert, Jean Marchand, Gérard Pelletier, etc...) sont élus démocratiquement. C'est la **Révolution tranquille**.

On décide d'implanter dans ce quartier historique un Palais de Justice ultra-moderne en verre et béton de 20 étages, d'en faciliter l'accès par métro, autoroute et parkings, et pour ce faire, de raser tout ce dont j'ai parlé plus haut, même le port.

Vers 1963, un grutier commence la démolition de l'hôtel de France à coup de grosse boule de fer, dans un nuage de poussière, mais interrompt ses opérations pour nous laisser visiter. Les murs aux six couches de papier-tecture montrent des scènes fin XIX^e siècle genre dandys et dames descendant de fiacres. Chaque porte de la vingtaine de chambres mesure un mètre de large par 2,5 m de haut terminée en plein-cintre, entourée d'une **moulure** préfabriquée de plâtre doré en haut-relief d'angelots, grappes de raisin, épis de maïs et autres fruits, sur substrat en chêne de 15 cm de largeur par 2 cm d'épaisseur. Il dit que son contrat l'oblige à tout porter au dépotoir, mais que les pierres doivent être numérotées et entreposées pour reconstruction future; néanmoins, il nous met une pince-monseigneur entre les mains et s'en va prendre un café. Nous détachons une moulure de peine et de misère, celle-ci étant fixée à la charpente par clous de 10 cm.

Fiers de ce trophée, nous le montrons au musée du Montreal Numismatic Society installé dans les dépendances du Château de Ramezay. "Sauvons Montréal" et "Héritage-Montréal" n'existent pas encore. Patatras! On nous apprend que le Vieux-Montréal avait été souvent rasé par des conflagrations, et que l'Hôtel de France était à l'origine la résidence **bâtie en 1805** du riche avocat Me Benjamin Beaubien, convertie en hôtel en 1874. Nos "**moulures de Louis XIV**" ne sont pas tricentennaires. Que sont-elles devenues, ainsi que les vieilles pierres?

Nos sections régionales

APMAQ- La Baronnie de Longueuil

Création d'un site du patrimoine dans le Vieux-Longueuil

Il y a une vingtaine d'années, planification et rénovation urbaine signifiaient raser ou démolir le plus possible les vieux quartiers, élargir les rues pour créer des artères de circulation automobile, construire de gros immeubles multifamiliaux de trois étages et plus, entourés de stationnements. Le Vieux-Longueuil conserve de nombreuses cicatrices ayant leur origine de cette époque.

Heureusement cette époque du «modernisme triomphaliste» est révolue car on a réalisé qu'en agissant ainsi, en donnant priorité à l'automobile au détriment de l'humain, on tuait l'âme des vieux quartiers. Car qu'est-ce qui donne du cachet à un quartier si ce n'est l'ensemble de petits détails qui s'additionnent pour créer une harmonie:

- la valeur esthétique des bâtiments (formes, couleurs, échelle)
- la largeur visuelle des rues (marges de recul avant)
- les arbres (nombre, grosseur et âge)
- à la fois l'homogénéité et la mixité (les maisons d'une rue sont toutes différentes mais aucune ne détonne par rapport à l'ensemble.)

Mais par de là le cachet, ce sont les vieux bâtiments qui donnent une âme à un quartier. En effet ils restent les témoins de notre histoire, d'un mode de vie passé. Ils représentent une richesse culturelle. De là l'importance de les sauvegarder et de les mettre en valeur.

Mais l'environnement bâti d'une ville, d'un quartier forme un tout, un ensemble qu'on ne peut fragmenter. C'est pourquoi pour protéger les maisons anciennes d'un quartier, il faut réglementer sur l'ensemble du quartier. Dans ce sens créer un site du patrimoine dans le Vieux-Longueuil, c'est une décision qui s'impose pour assurer la protection, la conservation et la mise en valeur de nos maisons anciennes.

Il est impérieux que soient élaborées des normes d'aménagement spécifiques au Vieux-Longueuil, cohérentes avec l'ensemble (marges de recul, types et couleurs des matériaux extérieurs, hangars et garages, clôtures, coupe des arbres, hauteur des bâtiments...)



L'APMAQ-Vallée-du-Richelieu a été invitée à la table de concertation du Comité de mise en valeur de l'industrie touristique de la Ville du Mont-Saint-Hilaire.

Plusieurs organismes dont la Société d'Histoire, le Comité consultatif sur l'agriculture, le Centre de conservation de la nature, le Comité consultatif d'urbanisme, le Groupe promotion, Les loisirs etc., ont collaboré pendant plusieurs soirées afin de dégager des avenues pouvant guider la corporation touristique du Mont-Saint-Hilaire dans son orientation.



Le plus important, c'est de conserver le caractère «intimiste» des rues résidentielles où le piéton se sent bienvenu et confortable en

- préservant l'échelle humaine du cadre architectural
- maintenant la hiérarchie fonctionnelle de la trame de rue existante
- privilégiant les points de vue d'intérêt et les percées visuelles (ne par «remplir les trous» systématiquement pour augmenter la valeur foncière).

Voilà une partie des arguments énoncée dans le mémoire que l'APMAQ-La Baronnie de Longueuil a présenté au cours des audiences publiques tenues par la Commission du Patrimoine de Longueuil le 10 mai dernier. D'ailleurs Clément Locat, du Comité Sauvegarde était présent à l'audience le 11 mai.

Notre appui à la Commission a porté fruit. La Commission du Patrimoine de Longueuil présentait officiellement son rapport au Conseil municipal le 7 juin 1993 et ce dernier a créé, par règlement municipal le 18 juillet 1993, le premier site du patrimoine à Longueuil, à savoir le Vieux-Longueuil (sommairement tout le quartier situé en bordure du fleuve entre les rues Joliette et d'Auvergne).

Il s'agit d'une étape importante; le patrimoine bâti du Vieux-Longueuil est désormais mieux protégé de la démolition, mais il reste encore à le conserver et à le mettre en valeur. L'APMAQ-La Baronnie de Longueuil compte bien assister la Commission du Patrimoine de Longueuil dans la poursuite de ces objectifs.

Jean-Marie Carrier, Secrétaire
Tél : (514) 674-3283

APMAQ-Vallée du Richelieu

Micheline Frénette et Jean-Paul Brenn ont représenté l'APMAQ-Vallée-du-Richelieu et ont été heureux de constater l'importance accordée aux maisons anciennes.

Jean-Paul Brenn, en qualité d'ancien président du Bureau de tourisme de Chambly, a apporté une expérience diversifiée et fort utile.

Grâce à l'inscription de l'APMAQ-Vallée-Du-Richelieu à la Ville de Saint-Hilaire et à une présentation faite à la MRC, l'APMAQ est reconnue, respectée et consultée.

Une collaboration positive à imiter.

Carrefour des petites annonces

La maison Armand - Montréal



Cette superbe maison de pierre de 1732 a été complètement restaurée, il y a 17 ans.

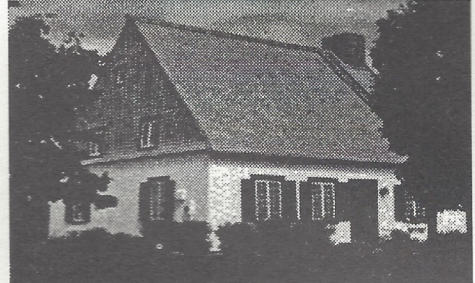
Ceinturée par un terrain de 15 000 pi. ca, elle fait face à l'embouchure de la Rivière-des-Prairies et des Mille-Îles. Elle est située sur le boul. Gouin est, à Montréal, près de Repentigny, à l'intérieur d'un parc écologique. En fait, c'est la campagne sur l'île de Montréal à trente minutes du centre-ville.

Pour cette maison classée, prestigieuse et pour son environnement de qualité, on demande 275 000 \$.

Pour renseignements, appelez

Jean-Pierre Boivin, au [514] 648-4189

Maison à vendre - Saint-Charles-Bell



Maison de bois circa 1750, située sur la rive sud de la ville de Québec, à 20 minutes à l'est des ponts de Québec, avec vue superbe sur la Vallée de la rivière Boyer.

Un vrai bijou vous le verrez! Entièrement restaurée dans les moindres petits détails. Toit cathédrale sous une structure à croix de Saint-André, deux foyers, cellier discrètement dissimulé, laiterie, puits en pierre et tout le reste; vous ne pouvez imaginer une si belle demeure offrant tout le confort du 20^e siècle. Terrain : approx. 16 000 pc, paysagé avec un soin très particulier.

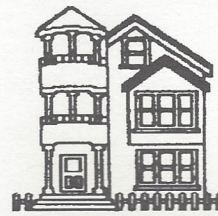
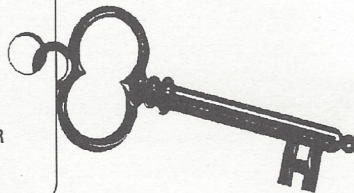
**Pour le coup de foudre, contacter Denis Nap Girard
au (418) 887-3180**

Lorsqu'il est question d'améliorer sa propriété, l'important c'est de commencer par les idées.

HABITABEC, le seul hebdo québécois consacré uniquement à l'habitation, déborde d'idées...

POUR MIEUX SE LOGER

 **HABITABEC**



Claude Ouimet
artisan

Restauration
de maisons anciennes
Spécialités :
menuiserie, sablage de
planchers
décapage, peinture ...

(514) 634-0106

Paul-Émile Naud
Artisan du bois

72, rang de l'Église
Saint-Alban
Portneuf, Québec
(418) 268-8754

- Reproduction de boiseries anciennes et de déclin
- Bois tourné
- Travail artisanal du bois
- Ferronnerie d'art

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Superbe propriété ancestrale construite vers 1718. D'inspiration française, avec cheminées en chicane. Elle a conservé son charme d'antan et sa richesse historique. Majestueuse, elle s'impose gracieusement dans toute sa blancheur sur un terrain de 42 250 p.c. en bordure du Saint-Laurent. Restaurée depuis 1978, on en a jalousement préservé les caractéristiques architecturales.

Venez apprécier ses 4 grandes chambres avec toit cathédrale et ses pièces spacieuses au rez-de-chaussée dont une chaleureuse cuisine avec portes-fenêtres menant sur un grand patio invitant à la détente.

Pour plus de renseignements, communiquer avec

Guy Wilson [514] 651-9381

En vedette à Verchères



En bref

par Pauline Amesse

Deux grands amis du patrimoine nous ont quittés

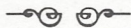
C'est avec regret que nous apprenons dernièrement le décès de deux de nos fidèles amis soit Mme Madeleine Destroismaisons et M. Louis Dubuc, tous deux de Montréal.

Mme Destroismaisons, malgré son âge plus que respectable, fréquentait assidûment les activités de l'APMAQ.

D'autre part, pour plusieurs d'entre nous les noms de Louis et Judith Dubuc évoquent la très belle restauration de la **maison Tresler** de Dorion, restauration à laquelle ils ont voué une grande passion, beaucoup d'argent et plusieurs années de leur vie.

Nos sincères condoléances aux membres des deux familles éprouvées.

N.B. - Il est toujours possible de visiter ce joyau de notre patrimoine qu'est la maison Tresler, presque toujours ouverte au public.



La Vallée du Saint-Laurent : Patrimoine national

Les amis de la vallée du Saint-Laurent, un organisme pour la sauvegarde des beautés de la vallée du Saint-Laurent de la région de Québec, ont lancé l'idée d'une reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national.

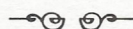
Cet organisme a préparé une proposition à l'adresse du gouvernement du Québec visant l'adoption d'une vision globale et intégrée dans la gestion de ses différentes composantes : naturelle, historique, économique, culturelle, esthétique, récréotouristique. L'APMAQ souscrit évidemment à cette proposition.

Le Saint-Laurent, artère vitale de notre développement devrait être un objet de fierté nationale. Ce projet mobilisateur pourrait avoir des impacts très positifs sur l'aménagement du territoire, la sauvegarde du patrimoine architectural et le développement touristique.

Nous croyons que dans ce cadre-là, une attention particulière devrait être portée sur les villages exceptionnels qui bordent le fleuve Saint-Laurent; nous pensons à Cap-Santé, Deschambault, Saint-Joseph-de-la-Rive sur la rive Nord, à Saint-Michel, Beaumont, Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud, sans oublier les villages des îles parsemées sur son parcours.

En ces temps de morosité économique et politique, ce projet «rassembleur» est bienvenu.

Source : Clément Locat, responsable du Comité Sauvegarde



Demande de citation pour les maisons anciennes de la rue Ferdinand à Montréal

Une demande de citation accompagnée d'une étude bien détaillée (plans à l'appui) des maisons du 716 au 732 de la rue Ferdinand dans le quartier Saint-Henri à Montréal, a été présentée à la ville de Montréal en juin 93 par M. Serge Deschamps, membre de l'APMAQ.

L'étude fait valoir par de nombreux détails l'importance et l'intérêt patrimoniaux de ces maisons et toutes les caractéristiques qui en font des éléments typiques du quartier Saint-Henri.

Il s'agit sans l'ombre d'un doute de témoins historiques importants conçus et réalisés par des artisans qui utilisaient des méthodes disparues et qui gagneraient à être révélées revalorisées.

Source : Serge Deschamps, 110 rue Saint-Augustin, Montréal.



Un nouvel organisme :

Le Conseil des métiers traditionnels du bâtiment du Québec (CMTBQ)

Des artisans de métiers traditionnels tels des ébénistes, maçons et verriers ainsi que des spécialistes reliés à la restauration des bâtiments anciens du Québec, ont fondé en mars dernier le Conseil des métiers traditionnels du bâtiment du Québec (CMTBQ).

La préservation du patrimoine bâti est intimement liée à l'exercice des métiers traditionnels du bâtiment. Le Conseil s'est donc donné pour mission de reconnaître les artisans de métiers traditionnels du bâtiment au Québec et d'assurer leur développement socio-économique ainsi que la pérennité de leurs métiers.

La survie de notre patrimoine architectural dépend directement de l'exercice des métiers traditionnels. Les artisans se regroupent donc aussi afin de se donner les moyens de transmettre leur savoir-faire aux générations futures.

Source : Claire Bernatchez, CMTBQ, 225, Côte de la Montagne, Québec (418) 692-3115, télécopieur (418) 692-3139



Les activités

par Jean-Pierre Boivin

Souvenirs de deux belles sorties...

«À Saint-Viateur, c'était décapant!»

Encore une fois, par une belle journée de soleil, les membres se sont retrouvés pour échanger, cette fois-ci, sur le décapage et la finition de surfaces en bois. Ils ont aussi profité de l'occasion pour visiter la maison de nos hôtes, Lise et Roch Brunet. Ceux-ci, forts de leur expérience de 15 ans de rénovation, et aidés par leur ami Éric Champagne, ont su livrer leurs bons conseils tout le long de l'après-midi.

Les participants savent maintenant quand et comment utiliser le fusil à chaleur, les outils à décapier, la laine d'acier, la toile de soie, le grattoir de bois et les différentes sortes de décapants, et qu'il vaut mieux parfois, pour nettoyer un meuble et éviter de l'abîmer, utiliser de la pierre ponce liquide.

Une recommandation de Roch Brunet pour la finition des surfaces de bois : l'utilisation de cire pour les bois mous, comme le pin et l'épinette, et de l'huile de lin pour les bois durs, tels le frêne, le merisier et le chêne.

En somme, une activité de bon goût et de bon grain.



«Au sud du Richelieu!»

Quelle activité fantastique avec la cinquantaine de membres présents! Les gens de la section régionale de la Vallée du Richelieu savent bien faire les choses : la qualité des maisons visitées et une organisation sans reproche.

Au départ on visite la petite église anglicane Saint-Stephen de Chambly, un petit bijou restauré et classé grâce en outre aux efforts de Jean-Paul Brenn, président de l'Apmaq-Vallée-du-Richelieu et notre guide de la journée. Une nef ronde à l'image des églises catholiques plutôt que carrée caractérise ce bâtiment.

Puis le parcours longeant la rivière offre à la vue de magnifiques maisons. Près des rapides, on apprend que la célèbre cantatrice d'opéra, Emma Lajeunesse, dit Albanie, originaire de Chambly et favorite de la reine Victoria, venait y relaxer.

La maison classée Thomas Whitehead, construite en 1815 par ce militaire du Fort de Chambly, est aussi au programme. Cette magnifique maison est d'ailleurs le sujet d'un tableau du Musée des Beaux-Arts de Montréal, intitulé "La Maison Bleue de Chambly" peint par Robert Pilot en 1934. Jean-Paul et Denyse Brenn l'ont restaurée de superbe façon; on n'avait pas assez d'yeux pour tout voir. Les Brenn ont aussi aidé à sauver une autre vieille maison, celle située juste en face de chez eux, qui abrite le bureau de tourisme de Chambly.

D'un milieu urbain, nous passons à la campagne, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, pour admirer les peintures murales de l'église, construite en 1807.

Tout près, nous découvrons un domaine de rêve, avec piscine, tennis et un bijou de maison : celle de Robert et Marie-Louise Desbat. Ils ont su habilement et de façon utilitaire rénover cette résidence construite en 1878, encerclée d'une manufacture de mise en conserve.

Un petit saut à Rougemont pour visiter la maison de Chez-nous, où depuis 21 ans le père Jacques Noiseux a créé un milieu de réinsertion sociale pour les gens en difficulté.

Sa maison est spéciale, regroupant deux logis différents, en pièce sur pièce, juxtaposés côte à côte, et provenant de deux endroits éloignés; celui en queue d'aronde vient de Saint-Césaire et celui en coulisse de Sainte-Angèle. Mélanie Mondou de Saint-Augustin était bien fière de fournir ces renseignements.

L'originalité et la rusticité de cette demeure ont bien impressionné les gens.

À Marieville, Daniel Lalonde et Jacqueline Lacoste, autre organisatrice de la journée, nous accueillent dans leur oasis de repos et nous invitent à admirer leur très belle restauration.

Entrepôt, laiterie et maison, datant de 1832, étincelaient à nos yeux. Le raffinement intérieur fait saliver les observateurs.

En conclusion, une journée des plus mémorables!



Il ne reste plus que deux activités pour cette saison :

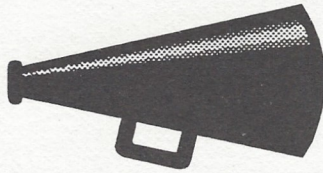
- La visite du 5 septembre à Saint-Placide qui sera probablement passée au moment où vous lirez ces lignes et bien entendu
- Notre congrès annuel, à Lévis-Lauzon- Saint-David (voir le programme en page 16).

On souhaite bien vous y rencontrer!

Rappel :

Il nous faut déjà penser au calendrier d'activités pour la saison prochaine. Ceux et celles qui aimeraient organiser une visite dans leur région doivent soumettre leur projet à l'avance, en contactant le responsable Jean-Pierre Boivin, au [514] 648-4189

Le CONGRÈS



Oyez, Oyez! ... Serez-vous au rendez-vous?

On rappelle aux membres que notre congrès annuel se tient cette année dans la région de Lévis-Lauzon-Saint-David, les 24, 25 et 26 septembre. Vous avez déjà un aperçu du programme en page 16.

Pour y participer, trois options s'offrent à vous : deux options avec hébergement, les option A et B et une option permettant au membre de choisir une ou l'autre des activités, l'option C.

Option A

- Inscription au congrès incluant participation à toutes les activités au programme (autobus et guide compris), 2 couchers - 2 déjeuners, 1 dîner, 1 brunch et un banquet :

Hébergement - occupation simple = 195 \$ par personne

Hébergement - occupation double = 165 \$ par personne

Option B

- Inscription au congrès, participation à toutes les activités au programme (autobus et guide compris), 1 coucher, 1 petit déjeuner, un dîner, un brunch et un banquet :

Hébergement - occupation simple = 160 \$ par personne

Hébergement - occupation double = 130 \$ par personne

Option C

- L'inscription donnant droit aux visites guidées en autobus, aux conférences, à l'encan : 40 \$
- le banquet seulement : 30 \$

N.B. — Aucun frais pour l'assemblée générale.

Empressez vous de faire vos réservations - les premiers rendus, les premiers servis. Faire parvenir celles-ci à l'adresse du secrétariat.

Bienvenue à tous!

L'encan - Il y aura encan d'objets anciens - samedi 25 septembre à 18 heures

On accepte toutes vos belles vieilleries : argenterie, vieux livres, vieilles photos, outils anciens, peintures et quincaillerie de toutes sortes, lampes, abat-jour, lustres, bijoux, estampes, potiches, artefacts, etc..

Et aussi des articles "fins gourmets" telles vos confitures, vos gelées, vos marinades. Les objets d'artisanat sont toujours très populaires et se vendent à forts prix.

N.B. - Vous devrez remettre à l'avance (à votre arrivée au congrès) les articles que vous offrez à l'encan au responsable soit notre président M. Jean-Pierre Boivin.

Avis à tous

L'assemblée générale aura lieu le dimanche, 26 septembre 1993, à 14 heures. La réunion se tiendra à Lévis au Centre de formation Desjardins.

L'assemblée générale

Veillez prendre note qu'un projet de modifications à nos Statuts et règlement a déjà été déposé au Conseil d'administration, soit :

Article 1, paragraphe a)

Le début de la phrase se lirait ainsi :-

«Créer un lien entre les amis des maisons anciennes du Québec pour favoriser l'échange...»



De plus, le C.A. aimerait recevoir vos suggestions pour éventuellement doter l'association d'un nouveau nom.

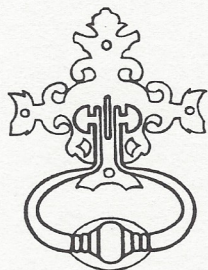
Pour l'instant, nous avons pensé à l'**Association des Amis des Maisons Anciennes du Québec, AAMAQ.**

Si vous avez quelque chose de plus percutant, laissez-nous le savoir!.

L'idée de la modification est de clarifier le lien d'échange entre les membres et d'élargir le bassin de maisons anciennes.

Pour ce qui est du nom, nous jugeons que les propriétaires sont inclus dans les amis. Mais on regarde aussi pour un «punch» publicitaire!





Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère des Affaires culturelles du Québec contribue à la diffusion de La Lucarne

L'agenda du congrès

Vendredi, 24 septembre, 1993

- 19 h Accueil et inscription, au Centre de Formation Desjardins, à Lévis
- 20 h 30 Cocktail d'ouverture
- Rencontre avec les médias et les représentants de la ville de Lévis
- 21 h «**Le développement socio-historique de Lévis, Lauzon, Saint-David**»
Conférencier : Michel Lessard, historien

Dimanche, 26 septembre

- 9 h Visite à pied du Vieux-Lévis
- 12 h Brunch
- 14 h Assemblée générale
- 16 h Clôture du congrès

Samedi, 25 septembre, 1993

- 9 h «**Les différents styles architecturaux des maisons de Lévis**»
Conférencier : Michel Lessard, historien
- 10 h Départ pour les visites guidées
- 12 h Léger goûter
- 13 h 20 Poursuite des visites en autobus
- 16 h 30 Retour au Centre de formation - repos
- 18 h Encan
- 19 h Banquet et remise des prix
- Prix Robert-Lionel-Séguin
 - Prix de mérite
 - Prix régional
- Lancement de l'APMAQ-Guide-Ressources



Les membres du conseil d'administration

Pour devenir membre!

Cotisation : 20 \$ par personne par année ou 35 \$ pour 2 ans
Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu,

envoyez à l'APMAQ votre chèque et une enveloppe timbrée adressée lisiblement à votre nom.
Expédiez le tout à :

**APMAQ, 145, 56^e avenue,
Lachine, Qc, H8T 3B8
tél. (514) 634-4246**

Jean-Pierre Boivin
président et responsable des activités
tél. : (514) 648-4189

Clément Locat
responsable du Comité Sauvegarde
tél. : (514) 588-2694

Lionel Vezeau
responsable des rapports avec les autres organismes
tél. : (819) 242-4530

Daniel Carrier
responsable de l'édition et adjoint au Comité Sauvegarde
tél. : (418) 397-6379

APMAQ-Vallée du Richelieu
Micheline Frénette, tél.:[514]467-6256
Jean-Paul Brenn, tél.:[514]658-6426

Marie Bachand
représentante au Comité organisateur du Forum du patrimoine
tél. : (819) 233-2775

Céline Robillard
responsable du recrutement
tél. : (514) 669-0361

Gisèle Monarque
co-responsable Comité de La Lucarne
tél. : (514) 424-4806

Pauline Amesse
secrétaire-trésorière
co-responsable Comité de La Lucarne
tél. : (514) 634-4246

APMAQ- La Baronnie de Longueuil
Jean-Marie Carrier, Secrétaire
Tél : (514) 674-3283